
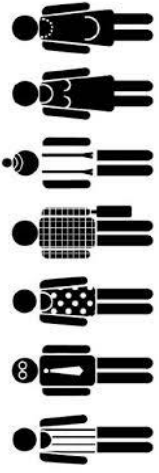






Expérimentation d'une procédure de domiciliation par « public »

Titre de l'expérience ou du dispositif :

<p>Opérateur du projet</p> 	<p>Contexte attendus, objectifs ou difficultés à surmonter pour le public concerné</p> <p>FONDATION ABBE PIERRE</p> <p>Expérimentation d'une procédure de domiciliation par « public » visant à garantir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Simplification pour l'utilisateur et favoriser l'accès aux droits • Continuité de la prise en charge et valorisation des compétences de chaque organisme
	<p>Description déroulé, lieu, fréquence, publics concernés</p> <p>Lieu : 7 rue Clovis à Metz (57000)</p> <p>Aux heures d'ouverture de la Boutique Solidarité, du lundi au vendredi de 8h à 11h30.</p> <p>Public concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressortissants de l'Union Européenne
<p>Moyens</p> 	<p>Moyens humains et matériel mobilisés</p> <p>Les travailleurs sociaux de l'Espace Clovis, ainsi que le matériel existant sont mobilisés pour répondre aux demandes de domiciliation du public visé.</p>
<p>Partenaires</p> 	<p>Bilan Evaluation des effets et impacts directs, indirects sur l'intégration</p> <p>Au 15 octobre 2017 : 116 dossiers sont en cours auxquels il faut rajouter les ayants droits.</p> <p>La domiciliation a permis la constitution de dossiers d'Aide Médicale Etat, l'inscription à Pôle Emploi et dans les agences d'intérim, l'ouverture d'un compte bancaire et enfin la correspondance familiale.</p>
<p>De ville à ville</p> 	<p>Transposition: les conditions d'une transposition dans une autre ville</p> <p>Possible si une Préfecture souhaite expérimenter sur un autre territoire.</p>
<p>Personne à contacter</p> 	<p>mhoerner@fap.fr – Martine HOERNER – Coordinatrice Sociale</p>